

Rapport de mission 2025

Société à mission depuis 2021





S O M M A I R E

Le mot du Président	3
Angelor : une équipe	5
Le Comité de mission	7
Le mot de la Présidente	8
Raison d'être & engagements	10
Engagements et actions	10
Engagement 1	12
Engagement 2	21
Engagement 3	27
Bilan & perspectives	31
Conclusion	33



L'expérience du capital Innovation

Sébastien Bonte crée Angelor en 2008 avec une conviction profonde : pour réussir, les entrepreneurs ont besoin de financement, d'expertises et de réseaux d'affaires.

Angelor a pour objectif d'amener ces facteurs clé de succès en développant une finance entrepreneuriale où l'actionnariat de proximité est à visage humain, loin des modèles financiers anonymes et spéculatifs.



Une aventure entrepreneuriale

À ses débuts, Angelor agit comme un **catalyseur de rencontres**, sur le modèle émergent du crowdfunding. Très vite, cette dynamique s'affirme.

Dès 2010, la structure se professionnalise en prenant le statut de Conseil en Investissements Financiers Haut de Bilan, avec une approche singulière : permettre à des investisseurs, souvent entrepreneurs eux-mêmes, de se regrouper dans des holdings pour **financer, accompagner et faire grandir des entreprises innovantes**.

Ce modèle, fondé sur la proximité et l'engagement, démontre sa pertinence. En une décennie, plus de **25 millions d'euros sont investis dans 80 jeunes entreprises**, avec une conviction constante :

**LA VALEUR NE SE LIMITE PAS AU CAPITAL, ELLE SE CONSTRUIT DANS LA
RELATION DE CONFIANCE ENTRE INVESTISSEURS ET AVEC LES
ENTREPRENEURS.**



2021-2022 : un virage stratégique

Puis vient un tournant structurant pour changer d'échelle.

En 2021, Angelor ouvre son capital à une quarantaine de chefs d'entreprise, pour garder un alignement d'intérêts capitalistique avec les investisseurs fidèles et engagés. Avec eux, Angelor **adopte le statut de société à mission avec pour raison d'être :**

DÉVELOPPER UNE FINANCE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

En parallèle, Angelor monte le dossier pour obtenir l'agrément de société de gestion par l'Autorité des Marchés Financiers. C'est chose faite en octobre 2022 !

18 ans après sa création, Angelor entre dans le métier de la gestion de fonds d'investissement. Forte de près de deux décennies d'expériences, la société affirme un positionnement unique, à la croisée de la performance, de l'engagement et de l'humain — fidèle à son ADN entrepreneurial, et résolument tournée vers l'impact de ses investissements.

Fin 2025, Angelor c'est :

37M€

investis

94

participations

13%

TRI moyen

52

en portefeuille

>80M€

de CA

>800

emplois



Notre équipe de 9 personnes

Complémentaire, professionnels de l'investissement



Sébastien BONTE

**Président
Fondateur**



Marie CHAMBODUT

**Directrice Générale
Associée**



Henry ANGLEYS

**Directeur d'investissements
Associé**



Geoffroy WORMERINGER

**DAF
Associé**



Christelle CATOIS

Office Manager



Elsa GESSNER

**Directrice
d'investissements**



Alice MAIRE

**Assistante relation
investisseurs**



Louis BOUCLY

Analyste



Ocilie BOIS

**Chargée de
communication**

Experts. Collectifs. Engagés.



**Notre *ambition* : être l'investisseur au moment décisif
de croissance des entrepreneurs.**



La différence Angelor

Notre communauté unique :

Chez Angelor, nous croyons en une finance où la relation humaine est au cœur de l'activité. Depuis notre création en 2008, nous avons bâti une communauté fidèle et engagée, riche d'entrepreneurs, d'investisseurs et d'experts, pour travailler ensemble au succès des entrepreneurs !

Actionnaires, entrepreneurs & dirigeants expérimentés



Tous ensemble, nous sommes mobilisés au quotidien, pour financer et soutenir les innovations françaises qui auront un impact demain sur la vie de millions de personnes.

Le Comité de Mission

ANGELOR remercie chacun des 9 membres du Comité de Mission, représentant les parties prenantes de notre métier d'investisseur engagé :



Caroline MULLER

Partner – Présidente du comité de mission,
Experte agro-alimentaire & textile
Entrepreneure, experte en Marketing Durable et RSE.

Investisseurs



Jean-Frédéric GEOLIER

Entrepreneur, Fondateur de Mille et un repas,
Président d'un fonds de dotation familial,
Engagé dans de nombreuses associations



Jean-Luc DUBOIS

Chimiste,
Principal Scientist, Trinseo,
30 ans d'expérience dans l'environnement.



Jacques TASSI

Expert Finances & Impact.
Précédemment DG d'EY,
Pdt Handicap International,
engagé dans l'entrepreneuriat social.

Partie prenante externe



Diane DUPRE LA TOUR

Co-fondatrice Les Petites Cantines
Conférencière, écrivain, porte-parole
de l'opération Milliard, Ashoka Fellow.

Entrepreneurs financés



Thomas BRICHART

Fondateur de MexBrain,
Engagé dans le milieu associatif



Jean-Michel ABOU

Co-fondateur de B2EBike,
Président de l'association L'Enfant Bleu

Salariées



Elsa GESSNER

Directrice d'investissements
Engagée pour donner un sens à
l'activité Angelor et ses parties
prenantes.



Christelle CATOIS

Office Manager
Impliquée notamment dans les
missions RSE d'Angelor.

Le Comité se réunit 2 à 3 fois par an pour suivre l'équipe Angelor dans la mise en œuvre au quotidien de ses engagements et lui permettre ainsi de prendre un temps de recul pour une amélioration en continu.

Le mot de la Présidente



Caroline MULLER

Dans un contexte macroéconomique 2025 toujours marqué par l'incertitude et les mutations profondes, Angelor tient son cap et réaffirme avec constance l'ambition de **concilier performance financière et impact sociétal**.

L'exercice 2025 s'est concrétisé par de nouvelles participations à impact. L'impact étant caractérisé dans la « **feuille de route Impact** », l'outil de mesure et de suivi des impacts des participations conçu en 2023 par les équipes Angelor, et déployé avec rigueur depuis.

Au cours de cette année, Angelor a également su réaffirmer avec agilité et détermination son style :

- Centré sur l'humain, avec un **accompagnement dans la durée**, en toutes circonstances, des entrepreneurs financés,
- Centré sur **l'amélioration continue** pour servir au mieux sa vision et les objectifs de sa mission.

Le comité de mission est heureux d'accompagner Angelor dans sa trajectoire, dans un climat d'échanges francs et constructifs avec des équipes investies, ouvertes au débat et aux questionnements.

Tous unis dans la volonté commune de développer une finance durable qui contribue au développement du bien commun.

Caroline Muller, au nom du Comité de Mission

Verbatim du comité



Thomas BRICHART

« Je tiens à saluer la qualité de la **démarche engagée** par l'équipe, qui porte avec **sincérité et conviction** une vision de long terme conciliant performance et **impact positif**. On ressent une vraie implication humaine derrière les engagements affichés, avec une volonté concrète de faire évoluer les pratiques de manière responsable et durable. »



Jean-Luc DUBOIS

L'adéquation des start-ups avec les missions d'Angelor est analysée dès les phases de pré-qualification et de passage en comité, ce qui permet aussi **d'identifier les sources d'amélioration possible**.

*“ Angelor apporte une **influence** utile par le **dialogue et les échanges** avec les équipes plutôt que par la contrainte ”*

*“le statut de société à mission sert de **boussole d'investissement**”*

*“Forte **exigence intellectuelle** et morale couplée à une **attention constante à l'humain**”*



Elsa GESSNER

“Cela nous permet également de mieux formaliser et objectiver notre accompagnement : définir des indicateurs plus adaptés, mieux quantifier les progrès réalisés par les sociétés accompagnées et **suivre l'impact de nos actions** de manière plus efficiente et pragmatique.

Au-delà du cadre méthodologique, l'intérêt réside surtout dans l'échange entre praticiens confrontés aux mêmes problématiques opérationnelles, avec l'ambition de **faire évoluer nos pratiques de façon utile et applicable sur le terrain.**”



Christelle CATOIS

« Ces étapes annuelles me paraissent essentielles. Elles offrent un temps de recul pour **faire le bilan, questionner nos actions** et mesurer la cohérence entre nos engagements et leur mise en œuvre. Elles permettent aussi de **confirmer une trajectoire** ou d'en faire évoluer certains axes lorsque c'est nécessaire. Dans cette réflexion, la contribution des membres externes est particulièrement précieuse : elle nourrit la **réflexion collective**, apporte de la hauteur de vue et contribue à maintenir un **niveau d'exigence** au service de la mission. »

Société à mission :

ANGELOR, une des premières société de gestion inscrite en société à mission en 2021 :

C'est dans le cadre de la croissance des volumes financiers investis, que les actionnaires Angelor ont décidé d'inscrire dans ses statuts l'ADN qui l'a animé les 13 premières années de son existence.

Dans ce cadre, nous avons défini ensemble :

NOTRE **RAISON D'ÊTRE**

Développer une finance qui contribue au développement du bien commun



Cliquer sur l'image pour voir l'interview de Sébastien Bonte :

« Pour moi, la finance au service du bien commun repose sur des relations humaines responsables entre toutes les parties prenantes : financeurs, financés, salariés, fournisseurs, territoires et société. C'est une démarche où chacun se doit d'être responsable individuellement pour agir collectivement pour le futur de tous. »

ET NOS **ENGAGEMENTS :**

1. Le **financement** d'entreprises dont les innovations ont un impact bon pour l'Homme et son environnement
2. L'**accompagnement** d'entreprises pour être des PME responsables
3. L'inclusion d'organismes à but non lucratif dans la **redistribution de richesses**

Nos objectifs :

Engagement 1 : financer des entreprises innovantes ayant un impact bon pour l'homme et la planète

	Intitulé	Indicateurs	Objectifs 2025
1.1	Investir dans des secteurs à enjeux sociétaux	Investissements réalisés	100% des investissements réalisés dans des secteurs à enjeux sociétaux
1.2	Optimiser le déploiement des fonds levés	% des fonds investis	>65%
1.3	Mesurer les impacts générés	Indicateurs d'impact propres à chaque participation	100% des participations ont déterminé des objectifs d'impact

Engagement 2 : accompagner des entreprises à devenir des PME responsables

	Intitulé	Indicateurs	Objectifs 2025
2.1	Accompagner les entrepreneurs	Événements/ateliers + sessions de mentorat/coaching	≥ 2 events/an ≥ 2 coaching/an / Entreprise
2.2	Bâtir et participer à la gouvernance des entreprises	Score "gouvernance" des participations	> 40%
2.3	Veiller à l'impact social des entreprises	Score "Humain" des participations	> 40%
2.4	Optimiser l'impact environnemental des entreprises	% d'entreprises avec plan carbone + Score "Environnement"	> 40%
2.5	Faire des entreprises des acteurs de la société	Score "Société" des participations	> 35%

Engagement 3 : inclure des organismes à but non lucratif dans la redistribution de richesses

	Actions	Indicateurs	Objectifs 2025
3.1	Fonds de redistribution	Actions menées	Elaboration feuille de route fonds de redistribution
3.2	Dons / Mécénats	Actions menées	Structurer la démarche Implication dans au moins une association annuellement

Engagement 1

Financer des entreprises dont les innovations ont un impact bon pour l'Homme et son environnement

Notre conviction Angelor : les entrepreneurs d'aujourd'hui sont les bâtisseurs des PME responsables et innovantes de demain.

Nous concentrons nos actions sur les jeunes entreprises à fort potentiel, que nous accompagnons dans leur ambition, avec bienveillance et exigence.

1 Investir dans les enjeux sociétaux :

- Santé, environnement, agroalimentaire
- Objectif : générer un impact positif pour l'Homme et la planète

2 Soutenir des innovations fonctionnelles

- Produits reconnus pour permettre une avancée concrète dans leur secteur
- Impact visible, mesurable et durable

3 Cibler les phases clés de croissance

- Fin de l'amorçage (>500k€) et accélération (<2M€)
- Apport stratégique pour un changement d'échelle

4 Un accompagnement actif & expert

- Intervention non majoritaire
- Référent stratégique et apport d'expertises métiers & fonctionnelles

5 Collaborer avec des équipes ambitieuses

- Entrepreneurs porteurs de visions et d'engagements
- Accès à un écosystème de partenaires & d'experts

"Chez Angelor, nous voulons investir dans des entreprises dont nous pouvons être fiers et heureux de leurs succès.

Ces entreprises développent des innovations à fort potentiel d'impact et sont menées par des équipes avec qui nous aimons interagir."

Engagement 1

Financer des entreprises dont les innovations ont un impact bon pour l'Homme et son environnement

Action 1 : nous sommes fiers de donner les moyens de son ambition à la société Dillico !

dillico

1 Une plateforme innovante de fabrication de vaccins et thérapies ARNm

qui permet un accès plus économique et plus rapide aux traitements, notamment dans les régions disposant de peu d'infrastructures, et renforce la capacité de réponse notamment aux maladies rares,



Engagement 1

Financer des entreprises dont les innovations ont un impact bon pour l'Homme et son environnement

Action 1 : nous sommes fiers de donner les moyens de son ambition à la société Dillico !

dillico

2 Un impact économique et écologique

Cette entreprise projette de réaliser 90 embauches d'ici 2030,

Elle se base sur un modèle vertueux de réduction de l'empreinte carbone associée à la régionalisation de la fabrication et à la réduction de déchets de consommables

Verbatim : « A travers cette plateforme de fabrication de vaccins et thérapies ARNm, Dillico ambitionne de développer l'accès aux soins pour les maladies graves. Ma motivation en tant que dirigeant est aussi de créer des emplois et une activité économique robuste en France et de véhiculer des valeurs positives du travail ».



Tableau de bord extra-financier

Pilier	Note	Niveau de maturité RSE	Var N / N-1	Ambition N+1	Var Ambition / N
L'Humain	86,2%	Expert	↑ 15,0	86,2%	→ 0,0
La Planète	22,2%	Initié	↓ -22,2	55,6%	↑ 33,3
La Gouvernance	45,5%	Intermédiaire	→ 0,0	54,5%	↑ 9,1
La Société	9,1%	Initié	→ 0,0	9,1%	→ 0,0
Total	48,5%	Intermédiaire	→ -0,3	59,1%	↑ 10,6

Engagement 1

Financer des entreprises dont les innovations ont un impact bon pour l'Homme et son environnement

Action II : nous sommes fiers de donner les moyens de son ambition à la société Bobine !



1 Bobine a développé une technologie combinant catalyse hétérogène et induction, permettant de recycler les polyoléfines et de recréer du plastique vierge (compatible avec un usage alimentaire), à partir de déchets.



**BOBINE APPORTE UNE SOLUTION DE RUPTURE
À UN PROBLÈME SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL.**

2 Un projet mené par une équipe brillante et complémentaire, et opéré industriellement chez Michelin à Clermont Ferrand. Bobine bénéficie d'un écosystème propice à l'innovation, et va permettre la création d'emplois industriels en région Auvergne Rhône-Alpes.

Engagement 1

Financer des entreprises dont les innovations ont un impact bon pour l'Homme et son environnement

Action II : nous sommes fiers de donner les moyens de son ambition à la société Bobine !



3 Une démarche RSE à co-construire

Les objectifs d'impact de Bobine sont en cours de définition, dans une démarche commune avec notre co-investisseur Axelleo. La définition d'objectifs communs a vocation à favoriser l'adhésion des équipes Bobine.

Verbatim des dirigeants : « bobine a pour but de développer et d'industrialiser des solutions techniques circulaires et/ou à faible impact environnemental, en mettant en œuvre des procédés électrifiés et efficaces. Les ambitions sont de mettre sur le marché les premières unités de la technologie bobine dans le cas du recyclage chimique des plastiques d'ici 2030. Ceci correspond à un vrai challenge technique, qui apporte une vraie solution à un problème sociétal et environnemental. »



Tableau de bord extra-financier

Pilier	Note	Niveau de maturité RSE	Var N / N-1	Ambition N+1	Var Ambition / N
L'Humain	67,8%	Avancé	↑ 67,8	80,8%	↑ 13,0
La Planète	27,8%	Initié	↑ 27,8	94,4%	↑ 66,7
La Gouvernance	65,9%	Avancé	↑ 65,9	75,0%	↑ 9,1
La Société	36,4%	Intermédiaire	↑ 36,4	81,8%	↑ 45,5
Total	52,6%	Intermédiaire	↑ 52,6	82,9%	↑ 30,3

Engagement 1

Financer des entreprises dont les innovations ont un impact bon pour l'Homme et son environnement

Action III : impacts mesurés de manière pragmatique et utile pour les dirigeants, et consolidés au niveau du portefeuille

Chez Angelor, nous voulons lier la performance au sens en mesurant les impacts de nos investissements, tout en restant pragmatiques au vu de notre activité de capital risque et du stade de maturité des entrepreneurs.

Nous avons utilisé toute notre expérience pour bâtir une feuille de route Impact propriétaire. Celle-ci est appliquée de manière systématique lors de nos investissements :

- 1 L'intentionnalité des dirigeants**, définie au moment de l'investissement, sur ce qu'ils veulent faire de l'entreprise qu'ils développent
- 2 Les critères d'impact positif que les dirigeants** souhaitent, comme étant ceux qui mesureront le succès de leurs entreprises à terme
- 3 L'évaluation de la maturité RSE** faite à l'investissement, et mesurée chaque année pour faire progresser chaque participation dans le temps

NOTRE GRILLE IMPACT ANGELOR EST UN OUTIL DE PILOTAGE POUR AIDER LES DIRIGEANTS A FAIRE PROGRESSER LEURS ENTREPRISES SUR LA DIMENSION RSE.

Grille d'évaluation :

- 50 questions,
- 4 axes : Humain, Planète, Gouvernance, Société.

Objectifs :

- Eveiller les sensibilités aux sujets de fond
- Monitorer & identifier 1 à 3 actions clé par an

Pilier	Note	Niveau de maturité RSE	Var N / N-1	Ambition N+1	Var Ambition / N
L'Humain	57,2%	Avancé	↑ 15,4	68,8%	↑ 11,5
La Planète	55,6%	Avancé	→ 0,0	77,8%	↑ 22,2
La Gouvernance	61,4%	Avancé	↑ 20,5	70,5%	↑ 9,1
La Société	68,2%	Avancé	↑ 31,8	77,3%	↑ 9,1
Total	59,5%	Avancé	↑ 15,3	72,7%	↑ 13,2

Engagement 1

Financer des entreprises dont les innovations ont un impact bon pour l'Homme et son environnement

Action III : impacts mesurés de manière pragmatique et utile pour les dirigeants, et consolidés au niveau du portefeuille

Les entrepreneurs que nous accompagnons définissent des objectifs d'impact chiffrés, que nous suivons tout au long de notre présence au capital des start-ups financées.



Les vélos B2EBike sont désormais fabriqués à 70% en France, contre 30% lors de notre investissement en 2023



Une étude clinique (non financée par Pixee Medical), démontre une amélioration de 27 % du score d'auto-évaluation des patients opérés avec Pixee Medical, par rapport à ceux ayant été opérés de manière conventionnelle.



Brenus Pharma a inclus 6 patients dans son étude clinique de phase I en 2025. Aucune toxicité n'a été constatée, et les résultats d'efficacité obtenus sont au-delà des attentes !



Dillico a créé 5 ETP en 2025, et prévoit la création de 90 emplois directs à horizon 2030

Engagement 1

Financer des entreprises dont les innovations ont un impact bon pour l'Homme et son environnement

Tableau de bord de mission

Synthèse des objectifs et résultats :

	Actions	Indicateurs	Objectifs 2025	Réalisé 2025	Objectif atteint	Objectifs 2028
1.1	Investir dans des secteurs à enjeux sociétaux	Investissements réalisés	100% des investissements réalisés dans des secteurs à enjeux sociétaux	100%		100%
1.2	Optimiser le déploiement des fonds levés	% des fonds investis	>65%	42,49%		>75%
1.3	Mesurer les impacts générés	Indicateurs d'impact propres à chaque participation	100% des participations ont déterminé des objectifs d'impact	80,00%		Atteindre 2/3 des objectifs individuels définis dans la feuille d'impact

Tous les investissements réalisés au cours de l'année s'inscrivent dans des secteurs à fort enjeu sociétal. Autant de décisions qui traduisent une conviction claire : **la performance économique ne se dissocie pas de l'utilité sociale et environnementale.**

Le rythme de déploiement des fonds — 42,49 % à ce jour — reflète une tension assumée entre exigence et vitesse. Prendre le temps d'identifier les bons projets, d'évaluer leur impact réel, de construire des partenariats solides : autant d'étapes nécessaires qui ralentissent parfois l'investissement, mais en **garantissent la qualité.**

À horizon 2028, l'enjeu n'est plus seulement de bien investir, mais de prouver, de manière tangible, que ces **investissements transforment réellement les choses.**

Engagement 1

Financer des entreprises dont les innovations ont un impact bon pour l'Homme et son environnement

Tableau de bord de mission

L'avis du comité de mission

Financer des entreprises dont les innovations ont un **impact bon pour l'Homme et son environnement** suppose une discipline d'investissement fondée sur des critères d'impact et une sensibilisation aux enjeux systémiques de la crise écologique, sociale et démocratique que nous traversons.

À cet égard, Angelor s'est doté d'**engagements engageants**.

Le comité salue **l'appropriation de ces critères par l'équipe**, tant dans l'instruction des opportunités d'investissement que dans l'accompagnement des participations. Le comité salue également le fait que les indicateurs d'impact jouent leur rôle **d'outil d'aide à la décision**.

Ils nourrissent les **arbitrages** de l'équipe, sans se substituer à l'analyse qualitative ni au jugement d'investissement.

Cette approche éclaire la non-atteinte de l'objectif 1.2 relatif à l'optimisation du déploiement des fonds levés. Le comité partage la **tension assumée entre exigence d'investissement et rythme de déploiement des capitaux**. Il considère qu'un renoncement à investir en fin de processus d'instruction, lorsque les conditions d'un investissement de qualité ne sont pas réunies, témoigne d'une **discipline d'investissement cohérente avec la mission**.

	Actions	Indicateurs	Objectifs 2025	Réalisé 2025	Objectif atteint	Objectifs 2028
1.1	Investir dans des secteurs à enjeux sociétaux	Investissements réalisés	100% des investissements réalisés dans des secteurs à enjeux sociétaux	100%	✓	100%
1.2	Optimiser le déploiement des fonds levés	% des fonds investis	>65%	42,49%	✓	>75%
1.3	Mesurer les impacts générés	Indicateurs d'impact propres à chaque participation	100% des participations ont déterminé des objectifs d'impact	80,00%	✓	Atteindre 2/3 des objectifs individuels définis dans la feuille d'impact

Engagement 2

Accompagner les entreprises pour être des PME responsables

Action 1 : notre process unique d'accompagnement vise à apporter de la valeur ajoutée sur mesure aux entrepreneurs :

L'ADN Angelor est un actionnariat de proximité, mobilisé pour aider les entrepreneurs à avoir plus de chances de réussir.

Notre accompagnement fait bénéficier aux entrepreneurs de notre savoir-faire d'investisseur entrepreneurial et des expertises métier de nos actionnaires.

Pour cela, chaque mois, nous tenons un comité avec les investisseurs où nous faisons notamment le point d'avancement de nos participations.



Ces réunions permettent une transparence complète en exposant les avancées de chaque participation. Chaque entrepreneur peut ainsi bénéficier des expériences, expertises et réseaux de notre communauté : un process unique et à forte valeur ajoutée !

**MERCI A NOS INVESTISSEURS POUR LEURS PARTICIPATIONS
ET ENGAGEMENTS AUX 10 COMITES TENUS EN 2025 !**

Engagement 2

Accompagner les entreprises pour être des PME responsables

Action 1 : notre process unique d'accompagnement vise à apporter de la valeur ajoutée sur mesure aux entrepreneurs :

En plus des Comités Stratégiques officiels, l'équipe Angelor s'implique autant que nécessaire sur les différents enjeux auxquels sont confrontés les entrepreneurs.

Quelques exemples de réalisations en 2025 :

Stratégie

- Augmentation de fréquence de Comité Stratégique en période de crise
- Repositionnement de business model et marchés cibles
- Formalisation de relations avec des partenaires clé
- Elaboration stratégique d'adossment ou de cession

Opérations

- Révision de la supply chain
- Réunions avec expertises scientifiques et industrielles
- Mises en relations commerciales avec des prospects
- Aide au recrutement de profils clé et soutien à l'organisation RH

Finances

- Préparation d'un plan de refinancement
- Elaborations budgétaires
- Accompagnement dans la relation avec des partenaires bancaires



La force d'Angelor, c'est de pouvoir mobiliser notre communauté d'experts pour accompagner avec pertinence et rapidité les entrepreneurs quand c'est nécessaire.

Engagement 2

Accompagner les entreprises pour être des PME responsables

Action II : poursuite de notre programme de coaching pour les entrepreneurs «Human First!» :

«Human First!» : prendre soin de la santé mentale des entrepreneurs pour qu'ils prennent soin de leurs équipes et des entreprises qu'ils forment ensemble.

Ces sessions collectives sont animées par un coach professionnel. tenu à la confidentialité des échanges. Les entrepreneurs peuvent y échanger leurs expériences, prennent du recul et travaillent autant sur les enjeux humains et émotionnels que sur les aspects opérationnels de leur activité.

11 BREF ECO
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
12 MAR 2025

DÉCIDEUR

12 mars 2025
N° 2814 - 60^e année
Edition
101 rue de la République
42000 Lyon
Tél. 04 77 40 77 30
contact@brefeco.com
RCS Lyon 480 019 257
Président
Brefeco
Directrice générale
Nathalie Sere
Webmaster
redaction@brefeco.com
Directeur de publication
Olivier Durand
Rédacteur en chef
Corinne Delap
Secrétaire général
de rédaction
Alexis Kozak
Correspondants
Jean-Baptiste
Jean-François Salenger
Cédric Blanc
Théo Rodinger
Christophe Besson
Pascal Burgues
Généraliste Colonna d'Arto
Philippe Comarion
Audrey Desbrie
Véronique Fournier
Daniel Marto
Sophie Pélissier
Vincent Ribaud
Benoît Rottet
Claude Thomas
Webmaster
Benoît Charpentier
Membres
Nadine Tardat
04 77 40 77 30
info@brefeco.com
Assistante
Béatrice Marlet

DÉCIDEUR DE LA SEMAINE

Angelor Human First! , un programme pour prendre soin de la santé mentale des entrepreneurs

Angelor, société de gestion lyonnaise et entreprise à mission, a créé un programme pour prendre soin des entrepreneurs avec « Angelor Human First! ». Les participants peuvent échanger avec leurs pairs au cours de différentes sessions, animées par une coach professionnelle. Explications avec Sébastien Bonte, fondateur et président d'Angelor.

En quoi consiste le programme Angelor Human First?

Sébastien Bonte : Il s'agit d'un programme de coaching qui vise à prendre soin des entrepreneurs que nous finançons. Ce programme, dont nous venons de terminer la première édition, se compose de six sessions de trois heures, qui s'étalent sur six mois. Les sessions se déroulent en présentiel, à Lyon. La première promotion a accueilli cinq entrepreneurs de la région. La prochaine commencera en septembre 2025.

d'accompagner l'humain, on oublie l'essentiel. Le décalé est intervenu quand le dirigeant d'une entreprise que nous finançons, alors en hyper-croissance, a fait un burn-out. Il était passé de 500 000 euros à 5 millions de chiffre d'affaires en trois ans. Et puis, pendant trois mois, il n'a plus répondu à nos appels. Il nous a expliqué ensuite qu'il avait fait un burn-out. Il a fini par déposer le bilan. Je me suis dit que l'on était passé à côté de quelque chose. J'ai monté ce programme avec Luc Gaudemard, un ancien dirigeant de Seb formé à l'executive coaching. Il a fallu sensibiliser les entrepreneurs qui voient souvent le coaching comme un temps non productif. De plus, les programmes de coaching coûtent cher.

SI ON OUBLIE
D'ACCOMPAGNER
L'HUMAIN, ON OUBLIE
L'ESSENTIEL.



Sébastien Bonte,
président d'Angelor.

- 2 partenaires financeurs
- 4 sessions de 2 heures sur 6 mois
- 5 entrepreneurs participants
- 25% du coût restant aux entrepreneurs
- 100% pris en charge pour entrepreneurs en difficulté

Si on oublie d'accompagner l'humain, on oublie l'essentiel !

«Echanger entre pairs, de manière simple, pratique et confidentielle, et ainsi se ressourcer pour retrouver énergie physique et équilibre mental au service de ses engagements quotidiens».



Engagement 2

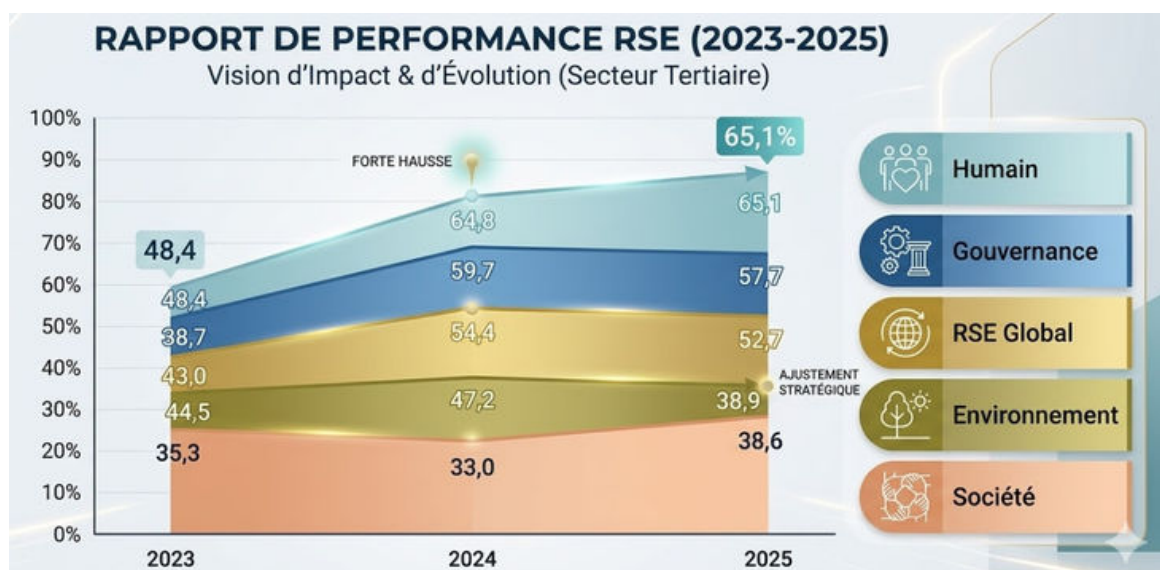
Accompagner les entreprises pour être des PME responsables

Action III : mesure consolidée du niveau RSE du portefeuille de participations :

Chez Angelor, la responsabilité des entreprises est mesurée et suivie par les actions menées par chacune, avec une agrégation globale des notations. Après sa mise en place en 2023, le suivi annuel de la feuille de route Impact Angelor permet de voir les progrès dans cette dimension de responsabilité.

Chaque année, nous mesurons la dimension RSE de nos participations, en voyons le progrès parcouru et identifions les axes à venir :

- A fin 2025, le portefeuille de nos participations recueille un score global de 52,7% vs 54,4% en 2024. Cela confère un statut «Intermédiaire» en termes de maturité RSE. L'évolution du score est à relativiser compte tenu de l'intégration de deux nouvelles participations dans l'échantillon.
- L'objectif est de faire progresser chacune pour atteindre au global le niveau expert RSE (>75%) au terme de notre période d'accompagnement.



Engagement 2

Accompagner les entreprises pour être des PME responsables

Tableau de bord de mission

Synthèse des objectifs et résultats :

Action	Intitulé	Indicateurs	Objectifs 2025	Réalisé 2025	Obj. atteint	Objectifs 2028
2.1	Accompagner les entrepreneurs	Événements/ateliers + sessions de mentorat/coaching	≥ 2 events/an ≥ 10 coaching/an	2 ateliers "Human First" 4 coaching	70% 	≥ 4 events/an ≥ 2 coaching/an /E
2.2	Bâtir et participer à la gouvernance des entreprises	Score "gouvernance" des participations	> 40%	Moyenne : 57,3%		> 60%
2.3	Veiller à l'impact social des entreprises	Score "Humain" des participations	> 40%	Moyenne : 64,2%		> 60%
2.4	Optimiser l'impact environnemental des entreprises	% d'entreprises avec plan carbone + Score "Environnement"	> 40%	Moyenne : 38,88%		> 60%
2.5	Faire des entreprises des acteurs de la société	Score "Société" des participations	> 35%	Moyenne : 38,6%		> 50%

Avec trois objectifs dépassés sur cinq, nous continuons de travailler avec nos participations sur leur chemin de maturité RSE.

La mesure de ces éléments permet de définir les priorités d'amélioration en vue d'atteindre nos objectifs 2028 sur l'ensemble des actions.

Engagement 2

Accompagner les entreprises pour être des PME responsables

Tableau de bord de mission

L'avis du comité de mission

L'**accompagnement** de proximité est un **marqueur** d'Angelor.

Les retours des équipes dirigeantes des sociétés en portefeuille confirment la qualité de cette **relation actionnariale** et de l'accompagnement apporté.

Le comité relève que la valeur de cet accompagnement tient à son caractère **sur mesure**, ce qui en limite la traduction à travers une sélection d'indicateurs.

Le comité invite ainsi l'équipe Angelor à poursuivre sa réflexion afin de mieux apprécier cette contribution dans toute son étendue, par exemple en recueillant l'avis formalisé des dirigeants des participations sur cet accompagnement.

Action	Intitulé	Indicateurs	Objectifs 2025	Réalisé 2025	Obj. atteint	Objectifs 2028
2.1	Accompagner les entrepreneurs	Événements/ateliers + sessions de mentorat/coaching	≥ 2 events/an ≥ 10 coaching/an	2 ateliers "Human First" 4 coaching	70% 	≥ 4 events/an ≥ 2 coaching/an /E
2.2	Bâtir et participer à la gouvernance des entreprises	Score "gouvernance" des participations	> 40%	Moyenne : 57,3%		> 60%
2.3	Veiller à l'impact social des entreprises	Score "Humain" des participations	> 40%	Moyenne : 64,2%		> 60%
2.4	Optimiser l'impact environnemental des entreprises	% d'entreprises avec plan carbone + Score "Environnement"	> 40%	Moyenne : 38,88%		> 60%
2.5	Faire des entreprises des acteurs de la société	Score "Société" des participations	> 35%	Moyenne : 38,6%		> 50%

Engagement 3

Inclure des organismes à but non lucratif dans la redistribution de richesses

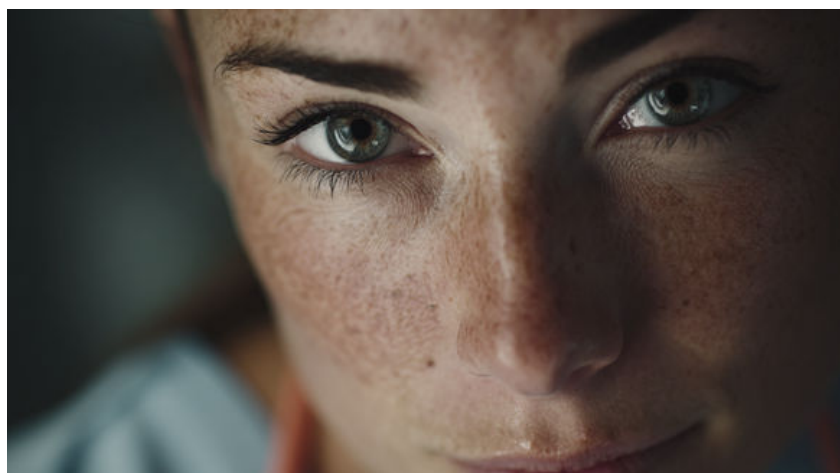
Action I : penser le fonds de dotation en personnes d'action... et agir en personnes de réflexion !

“Pour Angelor, le bien commun passe par la redistribution de richesses à des organismes à but non lucratif. Cet engagement vise à intégrer la gratuité dans l’univers financier de notre activité.”

Angelor s’est engagé à créer un fonds de dotation pour structurer ses donations.

10% de l’intéressement financier de l’équipe de gestion est attribué à ce fonds de dotation : celui-ci sera mis en place dès que le 1er FPCI créé – le fonds For Good, génèrera des revenus – ce qui est attendu entre 2027 et 2033.

Les dirigeants d’Angelor commencent à élaborer une stratégie de donation en travaillant et s’inspirant d’autres fonds de dotation en place, et en identifiant des associations en lien avec le positionnement stratégique d’Angelor.



Engagement 3

Inclure des organismes à but non lucratif dans la redistribution de richesses

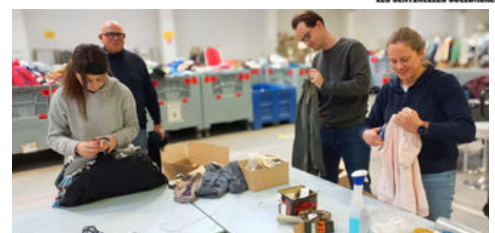
Action II : Mécénat de compétences et journées solidaires

Angelor encourage l'implication des collaborateurs dans des actions concrètes de partage de temps et de compétences dans le milieu associatif. Chaque membre de l'équipe peut ainsi consacrer jusqu'à 2 jours par an à ces actions qui bénéficient à des organismes à but non lucratif dans notre écosystème.

"Une bonne manière de garder le sens de la gratuité dans le monde de la finance !"

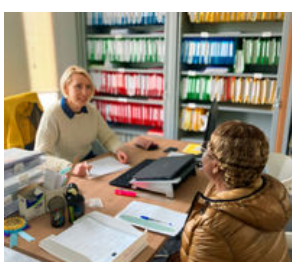
Participations à des journées solidaires

- préparation des colis de Noël pour les enfants accueillis dans les logements de l'association
- Tri de vêtement en vue de la grande vente solidaire annuelle
- Journée de collecte et de tri de dons pour être ensuite distribués à 64 associations caritatives lyonnaises



Soutien à l'insertion professionnelle

Soutien à la réinsertion professionnelle avec l'association PERLE : simulation d'entretien auprès de publics fragilisés.



Engagement 3

Inclure des organismes à but non lucratif dans la redistribution de richesses

Tableau de bord de mission

Synthèse des objectifs et résultats :

	Actions	Indicateurs	Objectifs 2025	Réalisé 2025	Objectif atteint	Objectifs 2028
3.1	Fonds de redistribution	Actions menées	Elaboration feuille de route fonds de redistribution (forme, objectifs, thèse, ...)	Sera créé lors des premières distributions (2028 au plus tôt)		Création fonds redistribution
3.2	Dons / Mécénats	Actions menées	Structurer la démarche d'engagement sociétal des collaborateurs Angelor Réalisation d'au moins 1 action par an	Planning annuel des activité 5 journées solidaires Implication de 90% des effectifs		Implication dans au moins une association annuellement

L'année 2025 affirme l'engagement d'Angelor sur les actions de mécénat.

L'objectif de création du fonds de dotation reste dans la feuille de route des dirigeants et sera créé lors des retours sur investissements du 1er fonds créée en 2023.

La démarche d'engagement sociétal des collaborateurs est structurée et intégrée dans le fonctionnement de l'entreprise. Cette dynamique témoigne d'une **appropriation concrète de la mission par les collaborateurs.**

Angelor est un acteur identifié pour sa capacité à financer des projets, mais aussi pour son **implication directe dans des initiatives à impact social.**

Engagement 3

Inclure des organismes à but non lucratif dans la redistribution de richesses

Tableau de bord de mission

L'avis du comité de mission

Les membres de l'équipe Angelor s'investissent à titre personnel dans des initiatives associatives en **cohérence avec leurs valeurs** et les causes qui leur tiennent à coeur, en y consacrant du temps et de l'énergie.

En parallèle, le fonds de redistribution, pierre angulaire de la démarche de partage de la valeur, constitue un engagement formalisé auprès des investisseurs. Sa mise en œuvre est soumise aux premiers retours sur investissement du fonds For Good, lancé en 2023, qui permettront de l'abonder.

	Actions	Indicateurs	Objectifs 2025	Réalisé 2025	Objectif atteint	Objectifs 2028
3.1	Fonds de redistribution	Actions menées	Elaboration feuille de route fonds de redistribution (forme, objectifs, thèse, ...)	Sera créé lors des premières distributions (2028 au plus tôt)		Création fonds redistribution
3.2	Dons / Mécénats	Actions menées	Structurer la démarche d'engagement sociétal des collaborateurs Angelor Réalisation d'au moins 1 action par an	Planning annuel des activités 5 journées solidaires Implication de 90% des effectifs		Implication dans au moins une association annuellement

Bilan & Perspectives

	Intitulé	Indicateurs	Objectifs 2025	Réalisé 2025	Objectif atteint	Objectifs 2028
1.1	Investir dans des secteurs à enjeux sociétaux	Investissements réalisés	100%	100%		100%
1.2	Optimiser le déploiement des fonds levés	% des fonds investis	>65%	42,49%		>75%
1.3	Mesurer les impacts générés	Indicateurs d'impact propres à chaque participation	100%	80%		2/3 des objectifs individuels de la feuille d'impact
2.1	Accompagner les entrepreneurs	Événements/ateliers + sessions de mentorat	≥ 2 events/an ≥ 2 coaching/an / Ent	30%		≥ 4 events/an ≥ 2 coaching/an / E
2.2	Bâtir et participer à la gouvernance des entreprises	Score "gouvernance" des participations	> 40%	57,30%		> 60%
2.3	Veiller à l'impact social des entreprises	Score "Humain" des participations	> 40%	64,20%		> 60%
2.4	Optimiser l'impact environnemental des entreprises	% d'entreprises avec plan carbone + Score "Environnement"	> 40%	38,88%		> 60%
2.5	Faire des entreprises des acteurs de la société	Score "Société" des participations	> 35%	38,60%		> 50%
3.1	Fonds de redistribution distributions 2028 au plus tôt	Elaboration feuille de route fonds de redistribution (forme, objectifs, thèse, ...)	feuille de route			Création fonds redistribution
3.2	Dons / Mécénats	Actions menées	Structurer la démarche Engagement ds 1 association	100%		Implication dans au moins une association annuellement

Depuis son adoption du statut de société à mission en 2021, Angelor s'attache à inscrire son **action dans la durée**, avec des engagements clairs en faveur d'une **finance utile**, responsable et orientée vers le **bien commun**.

L'exercice 2025 confirme cette trajectoire : les engagements historiques sont maintenus et continuent de structurer l'action, tant dans les choix d'investissement que dans l'accompagnement des entreprises et l'implication des parties prenantes.

Bilan & Perspectives

La société à mission, un cap dans un monde en *recomposition*

Une mission qui s'inscrit dans la continuité, portée par une évolution stratégique assumée

En complémentarité de sa raison d'être, Angelor a engagé en 2025 une réflexion stratégique approfondie dans un environnement mondial complexe et économiquement incertain.

Cette analyse a mis en évidence des **besoins forts et structurants dans le secteur de la santé**, une filière d'excellence française, riche en innovations scientifiques et technologiques. Avec la problématique du financement et de l'accompagnement des équipes au moment critique du passage à l'échelle clinique, industrielle et commerciale.

Or, Angelor investit depuis plus 10 ans dans ces activités, piliers du bien commun pour le bénéfice des patients. Avec une communauté particulièrement experte et forte, les résultats sont la preuve de la pertinence du positionnement Angelor qui nous conduit à renforcer ce positionnement à partir de 2026.



En conclusion

La société à mission, un cap dans un monde en *recomposition*

Cette évolution ne constitue pas une rupture, mais une **accentuation ciblée et cohérente avec la mission** : concentrer nos moyens et efforts là où l'impact est le plus significatif et tangible pour les personnes : leur santé.

Ainsi, Angelor affirme une **ambition claire à horizon 2030** :

Etre la société d'investissement en venture capital, reconnue pour le financement et le soutien, par une communauté engagée riche d'experts, d'entrepreneurs et d'investisseurs, des innovations françaises qui seront dans les 5 ans reconnues au plan mondial pour leur impact sur la santé et la vie de millions de patients.

**LA SANTÉ EST NOTRE CAPITAL COMMUN.
ELLE MÉRITE TOUS NOS INVESTISSEMENTS.**

**ANGELOR
CAPITAL SANTÉ**





CONTACT

04 78 59 40 90

contact@angelor.fr

10, rue Marc-Antoine Petit 69002 LYON



angelor.fr